Accès au 2e tour Alkindi : élèves qualifiés

Chaque candidat qualifié pour le 2e tour du concours Alkindi doit suivre un certain nombre d'étapes avant d'accéder au sujet.

Ces étapes, en particulier la création d'un compte par chaque élève, sont nécessaires pour lui permettre d'accéder à l'épreuve à divers moment de la semaine, de divers endroits, etc. et collaborer les autres membres de son équipe.

La procédure demande quelques minutes par élève, si chacun la fait individuellement en se laissant guider. Lire la présente documentation n'est pas indispensable pour l'effectuer, mais permet d'avoir une bonne vision des différentes étapes, ou de se repérer en cas de doute.

La procédure pour les candidats non qualifiés est un peu plus simple, et est décrite dans un document séparé.

Résumé des étapes :

- 1) Créer un compte sur le site france-ioi.org, en choisissant un login et un mot de passe, et si possible en fournissant leur adresse email. Bien conserver ce login et mot de passe pour pouvoir participer au 2e tour et aux suivants.
- 2) Saisir son code de qualification fourni par le coordinateur du concours dans son établissement, pour valider sa qualification
- 3) Se connecter sur le site de l'épreuve du 2e tour : suite.concours-alkindi.fr
- 4) Créer une équipe ou rejoindre l'équipe créée par un autre candidat qualifié
- 5) Fournir son code de lancement pour accéder au sujet

Avant de commencer, chaque élève doit donc :

- disposer du code de qualification fourni par le coordinateur du concours dans son établissement.
- choisir un login (sans accents, espaces ni caractères spéciaux) et un mot de passe qu'il ou elle devra retenir.
- si possible, avoir sous la main son adresse email (utile notamment en cas de perte de mot de passe)

Détail des étapes de crération de compte et accès au 2e tour

- 1) Création d'un compte France-ioi
- a) Aller sur http://qualification.concours-alkindi.fr

Cette adresse redirige vers une page du site france-ioi.org :



Si l'élève avait déjà créé un compte sur le site france-ioi, il peut peut se connecter directement dans la zone en haut à gauche, puis aller au point c).

Sinon, il clique sur le lien "créer un compte france-ioi"

b) Créer son compte

Il faut ici:

- fournir son adresse email
- choisir un login en lettres minuscules et sans accents, ni caractères spéciaux. Ce login doit être unique (le site prévient s'il est déjà utilisé par un autre utilisateur).
- choisir un mot de passe et bien le retenir / noter mais le garder pour soi
- valider l'inscription



L'écran suivant apparaît alors :



Retourner sur http://qualification.concours-alkindi.fr en cliquant sur le lien fourni

c) Enregistrer son genre, nom et prénom

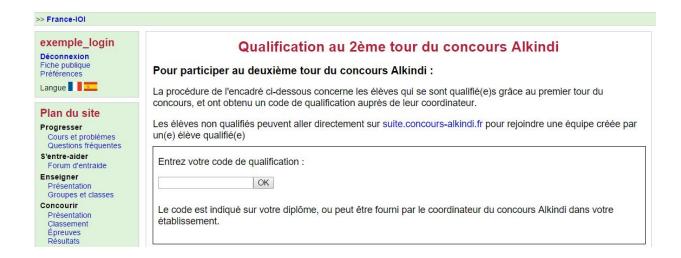
- Fournir son genre, son prénom, nom et email s'ils ne sont pas déjà présentes.
- Cliquer sur le bouton pour enregistrer ces informations



2) Valider sa qualification et la rattacher à son compte :

Sur la même page (http://qualification.concours-alkindi.fr)

- Saisir le code de qualification à 14 chiffres fourni par votre coordinateur
- Cliquer sur OK



L'écran suivant s'affiche alors

cliquer sur le lien pour aller vers la plateforme du concours



3) Se connecter sur la plateforme du 2e tour

Le lien de l'étape précédente même à la plateforme du concours : http://suite.concours-alkindi.fr



Pour continuer, authentifiez-vous auprès de la plateforme France-IOI en cliquant sur le bouton ci-dessous.

se connecter

a) Cliquer sur "se connecter"

Une popup s'affiche, permettant de choisir le mode de connexion.

Choisir "Mot de passe"
(sauf si la création de compte a été faite via une authentification facebook ou google)





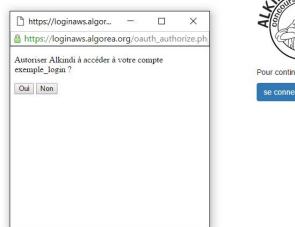
b) Se connecter

• fournir le login et mot de passe choisis précédemment, et cliquer sur "se connecter".



c) Confirmer l'accès à Alkindi

Cliquer sur le bouton oui, à la question posée ensuite :





4) Créer ou rejoindre une équipe

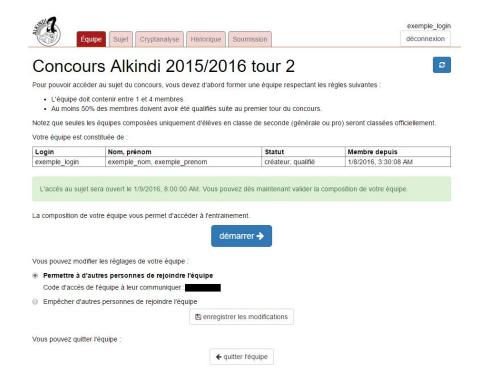
Une fois connecté, un élève qualifié a accès à deux possibilités :

- Créer une nouvelle équipe, que d'autres élèves pourront rejoindre
- Rejoindre une équipe créée par un autre utilisateur

L'élève doit au préalable se mettre d'accord avec ses camarades pour choisir les membres de l'équipe, et décidé quel candidat qualifié s'occupe de la créer.



Si l'élève choisit de créer une équipe, il accède alors à l'écran suivant.



La liste des membres de l'équipe (au départ constituée de son créateur uniquement) est affichée.

Le code d'accès de l'équipe (caché par un rectangle noir dans l'illustration) est fourni. Ce code est à transmettre aux élèves qui doivent rejoindre l'ette équipe.

Chacun des autres membres doit se connecter sur la plateforme de son côté mais choisir le bouton "Rejoindre une équipe", et fournir le code d'accès. La liste se complète alors :



Une fois l'ensemble de l'équipe constituée, et tous ses membres listés sur la plateforme, et si 50% des membres sont bien qualifiés, il est alors possible de démarrer l'étape d'accès à l'épreuve.

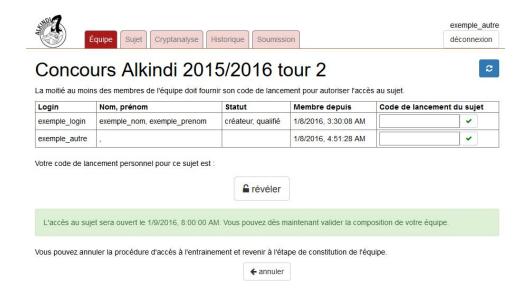
5) Lancement du sujet (entraînement ou en temps limité)

Pour débloquer l'accès au sujet, la moitié au moins de l'équipe doit donner son accord.

Si l'équipe est constituée de plus de 2 personnes, il est donc nettement préférable d'utiliser deux postes différents (pas nécessairement en même temps ni au même endroit), pour que chacun puisse se connecter à l'interface depuis son compre.

Le principe est simple : chaque membre dispose d'un code de lancement, qu'il obtient en cliquant sur le bouton "révéler".

Il doit alors le saisir dans la zone de saisie pour indiquer qu'il donne son accord pour accéder au sujet. Il est aussi possible de le transmettre à un coéquipier qui le saisira lui-même le moment venu.



Une fois que la moitié au moins des membres de l'équipe a fourni son code, et à partir du 9 janvier, il est alors possible de commencer l'épreuve d'entraînement.

La même procédure de lancement sera utilisée pour démarrer les sujets en temps limité.